



Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115 quai Jeanne d'Arc - 80230 SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Tél. : 03 22 26 60 40 - E-mail : contact@gemel.org

Evaluation de la ressource en coques *Cerastoderma edule*, mi-juin 2023

Gisement du Hourdel (baie de Somme Sud)



**Rapport du GEMEL n°23-020
31 août 2023**

Travail réalisé pour:



**Mélanie ROCROY
Maxime SOUBITEZ
Marie-Anais LEPRETRE
Florent STIEN
Jean-Denis TALLEUX
Et collaborateurs**

Evaluation de la ressource en coques *Cerastoderma edule*, mi-juin 2023 – Gisement du Hourdel (baie de Somme Sud)



Responsable de l'étude : Mélanie Rocroy

Terrain :

GEMEL : Marie-Anaïs Leprêtre, Mélanie Rocroy, Jean-Denis Talleux, Maxime Soubitez

Bénévoles : Romain Lattelais, Julie Lemaire, Loic Serie

Pêcheur : Camille Blaize

Biométries : Marie-Anaïs Leprêtre, Mélanie Rocroy, Florent Stien, Maxime Soubitez

Analyses de données et SIG : Mélanie Rocroy, Maxime Soubitez

Rédaction : Mélanie Rocroy

Citation : Rocroy M., Soubitez M., Leprêtre M.-A., Stien F., Talleux J.-D., Blaize C., Lattelais R. Lemaire J., Serie L. (2023). Evaluation de la ressource en coques *Cerastoderma edule*, mi-juin 2023 – Gisement du Hourdel (baie de Somme Sud). Rapport du GEMEL n°23-020 : 22 p.

TABLE DES MATIERES

I.	Introduction	4
II.	Résultats.....	5
A.	Les prélèvements et mesures	5
III.	Au laboratoire	8
B.	Conversion taille/poids	8
C.	Cartographie et modélisation du gisement	9
IV.	Résultats des prélèvements dans la zone propice aux coques.....	10
D.	Densité et répartition des coques mai 2022	10
E.	Biomasse des coques au moment des prélèvements.....	15
V.	Exploitabilité au jour des prélèvements	18
VI.	Conclusions.....	20

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

Figure 1 : Plan d'échantillonnage des stations suivies (points noirs) sur la zone potentielle de gisement de coques (en rose), baie de Somme Sud : Le Hourdel, mi-juin 2023 (Coordonnées en L93, m).	5
Figure 2 : Cribles utilisés pour les prélèvements de terrain (à gauche ; = outil de travail des pêcheurs à pied de coques professionnels, sur lequel un tamis d'1 cm de vide de maille est installé), prélèvement du sédiment (au milieu), refus de tamis (à droite).....	7
Figure 3 : Mesure de la longueur d'une coque selon l'axe antéro-postérieur	8
Figure 4 : Répartition de la densité de coques (nombre d'individus/m ²) de taille >10 mm sur les stations de prélèvement en juin 2023.....	12
Figure 5 : Densité de coques interpolée (de taille supérieure à 10 mm) sur le gisement potentiel, juin 2023	12
Figure 6 : Fréquence de la taille des coques sur la zone du Hourdel (8 606 coques prélevées). En orange les coques juvéniles, en jaune, les coques adultes qui ne sont pas de taille marchande et en violet celles qui sont de taille marchande (≥ 27 mm), 12 juin 2023.	13
Figure 7 : Proportion de la densité de coques selon les 3 classes de taille, 12 juin 2023.	13
Figure 8 : Densités de coques juvéniles, et adultes selon les points de prélèvements et répartition des 3 classes de taille, au Hourdel, juin 2023	14
Figure 9 : Biomasse de coques (g/m ²) dont la taille est exploitable (≥ 27 mm) selon les points de prélèvements, juin 2023.....	16
Figure 10 : Cartographie de la biomasse des coques sur le gisement du Crotoy de taille exploitable (≥ 27 mm) selon les différentes catégories, le 12 juin 2023.....	19

Tableaux

Tableau 1 : Coordonnées des points de prélèvements de la zone du Hourdel, juin 2023, en Lambert 93 (mètres) et en WGS84 (Degrés Minutes Secondes)	6
Tableau 2 : Densité (nombre de coques par m ²) par classe de taille, mi-juin 2023 (en orange, coques de taille exploitable), au Hourdel.....	11
Tableau 3 : Biomasse (gramme de coques / m ²) par classe de taille, au Hourdel, juin 2023 (en orange, coques de taille exploitable).....	17
Tableau 4 : Bilan des surfaces et des biomasses interpolées des coques de taille supérieure ou égale à 27 mm (à gauche) et de taille supérieure à 10 mm (à droite).....	18

I. INTRODUCTION

Les gisements de coques, selon les années, sont exploités par les pêcheurs à pied à titre professionnel ou de loisir. Pour exploiter de façon professionnelle les gisements de coques dans les Hauts-de-France, il faut être titulaire d'une licence régionale de pêche à pied « coques ». En 2023, 330 licences ont été accordées. Lorsque le gisement est ouvert (*via* arrêté préfectoral), la taille minimale autorisée pour la pêche des coques est de 27 mm. Le quota, pour les pêcheurs à pied de loisirs est fixé à 5 kg par jour et par personne. Pour les professionnels, le quota varie selon la ressource disponible (il est précisé dans l'arrêté préfectoral).

Les pêcheurs et le CRPMEM des Hauts-de-France ont demandé à ce qu'une évaluation de la ressource en coques *Cerastoderma edule* en baie de Somme Sud, au Hourdel puisse être menée. L'objectif était d'avoir des éléments scientifiques sur cette zone pour une éventuelle commission de visite de gisement en de savoir si une ouverture à la pêche était envisageable.

La campagne d'évaluation de la ressource en coques du gisement a été menée le lundi et mardi 12 et 13 juin 2023 par Marie-Anaïs Leprêtre, Mélanie Rocroy, Jean-Denis Talleux, Maxime Soubitez (salariés au GEMEL) ; avec le soutien de bénévoles et pêcheurs à pied : Romain Lattelais, Julie Lemaire, Loic Serie, Camille Blaize

La campagne permet d'évaluer sur l'ensemble de la baie de Somme Sud :

- La répartition spatiale de la coque
- Les densités de coques par mètre carré
- La distribution en tailles et âges
- Les biomasses en place, donc le stock exploitable

II. RESULTATS

A. LES PRELEVEMENTS ET MESURES

Après avoir délimité les zones potentiellement favorables aux coques (Figure 1, en rose sur la carte) d'une surface totale de **85,6 ha**, durant la campagne de juin 2023, **48 stations** sont suivies dans cette zone. Les coordonnées GPS de chacune des stations (Tableau 1) sont relevées au moment des prélèvements (précision métrique).

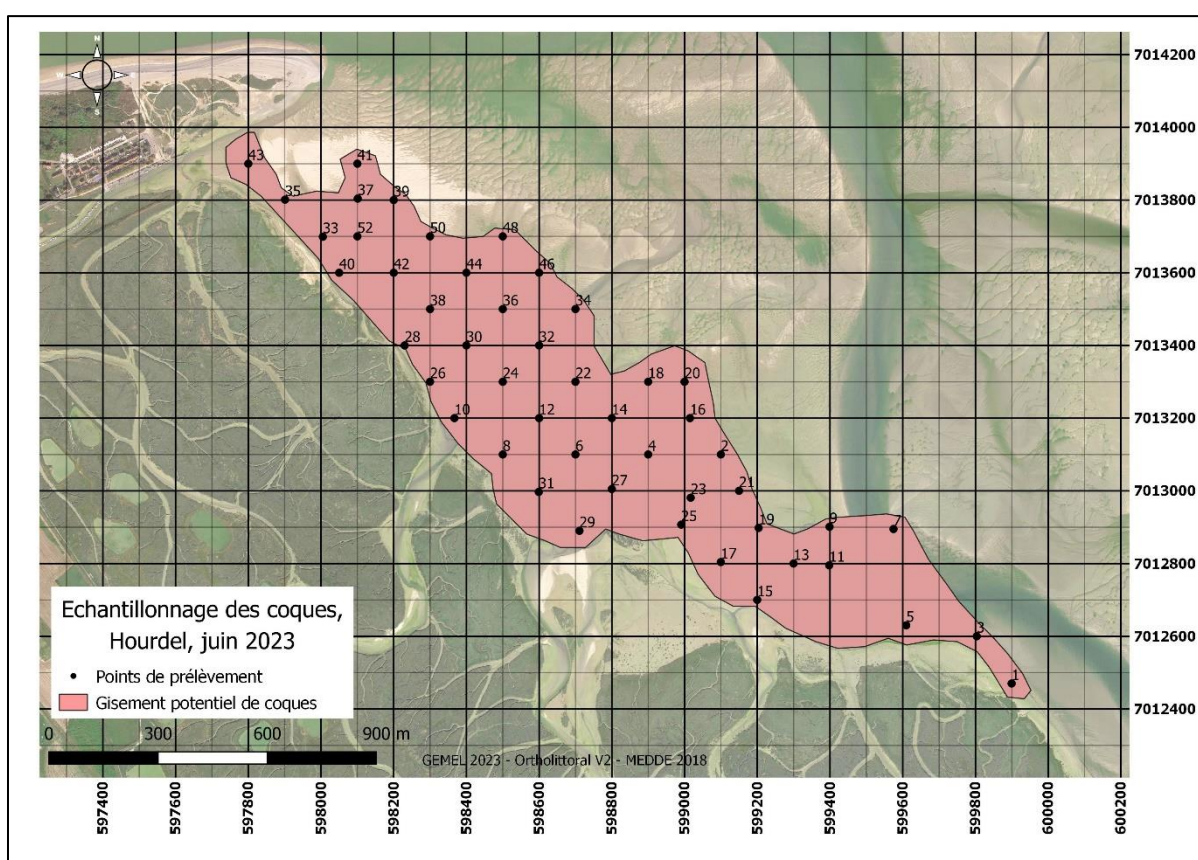


Figure 1 : Plan d'échantillonnage des stations suivies (points noirs) sur la zone potentielle de gisement de coques (en rose), baie de Somme Sud : Le Hourdel, mi-juin 2023 (Coordonnées en L93, m).

Pour chaque station, 3 prélèvements (nécessaires à la prise en compte de l'hétérogénéité du milieu pour les analyses statistiques) d'une surface unitaire de **0,2794 m²** (surface d'une veinette) sont échantillonnés à l'aide d'une pelle (pour récupérer l'ensemble des tailles de coques) et tamisés sur 1 cm de vide de maille (Figure 2).

Tableau 1 : Coordonnées des points de prélèvements de la zone du Hourdel, juin 2023, en Lambert 93 (mètres) et en WGS84 (Degrés Minutes Secondes)

Point terrain	X (L93, m)	Y (L93, m)	latitude (DMS)	longitude (DMS)
1	599900	7012470	N 50°12'08.3"	E 001°35'58.1"
2	599100	7013100	N 50°12'28.2"	E 001°35'17.3"
3	599804	7012600	N 50°12'12.5"	E 001°35'53.2"
4	598900	7013100	N 50°12'28.1"	E 001°35'07.2"
5	599610	7012630	N 50°12'13.3"	E 001°35'43.4"
6	598700	7013100	N 50°12'28.0"	E 001°34'57.1"
7	599575	7012895	N 50°12'21.9"	E 001°35'41.4"
8	598500	7013100	N 50°12'27.9"	E 001°34'47.1"
9	599399	7012901	N 50°12'22.0"	E 001°35'32.5"
10	598367	7013200	N 50°12'31.0"	E 001°34'40.3"
11	599398	7012795	N 50°12'18.6"	E 001°35'32.6"
12	598600	7013200	N 50°12'31.2"	E 001°34'52.0"
13	599300	7012800	N 50°12'18.7"	E 001°35'27.6"
14	598800	7013200	N 50°12'31.3"	E 001°35'02.1"
15	599200	7012700	N 50°12'15.4"	E 001°35'22.7"
16	599015	7013200	N 50°12'31.4"	E 001°35'12.9"
17	599100	7012804	N 50°12'18.7"	E 001°35'17.6"
18	598900	7013300	N 50°12'34.6"	E 001°35'07.0"
19	599204	7012898	N 50°12'21.8"	E 001°35'22.7"
20	599000	7013300	N 50°12'34.6"	E 001°35'12.1"
21	599150	7013000	N 50°12'25.0"	E 001°35'19.9"
22	598700	7013300	N 50°12'34.5"	E 001°34'57.0"
23	599017	7012981	N 50°12'24.3"	E 001°35'13.2"
24	598500	7013300	N 50°12'34.4"	E 001°34'46.9"
25	598991	7012907	N 50°12'21.9"	E 001°35'12.0"
26	598300	7013300	N 50°12'34.2"	E 001°34'36.8"
27	598800	7013005	N 50°12'25.0"	E 001°35'02.3"
28	598230	7013400	N 50°12'37.4"	E 001°34'33.2"
29	598711	7012890	N 50°12'21.2"	E 001°34'57.9"
30	598400	7013400	N 50°12'37.5"	E 001°34'41.8"
31	598599	7012997	N 50°12'24.6"	E 001°34'52.1"
32	598600	7013400	N 50°12'37.6"	E 001°34'51.8"
33	598005	7013699	N 50°12'47.0"	E 001°34'21.6"
34	598700	7013500	N 50°12'40.9"	E 001°34'56.8"
35	597901	7013801	N 50°12'50.2"	E 001°34'16.3"
36	598500	7013500	N 50°12'40.8"	E 001°34'46.7"
37	598101	7013804	N 50°12'50.4"	E 001°34'26.3"
38	598300	7013500	N 50°12'40.7"	E 001°34'36.6"
39	598200	7013800	N 50°12'50.3"	E 001°34'31.3"
40	598050	7013600	N 50°12'43.8"	E 001°34'24.0"
41	598100	7013900	N 50°12'53.5"	E 001°34'26.2"
42	598200	7013600	N 50°12'43.9"	E 001°34'31.5"
43	597800	7013900	N 50°12'53.3"	E 001°34'11.1"
44	598400	7013600	N 50°12'44.0"	E 001°34'41.6"
46	598600	7013600	N 50°12'44.1"	E 001°34'51.7"
48	598500	7013700	N 50°12'47.3"	E 001°34'46.5"
50	598300	7013700	N 50°12'47.2"	E 001°34'36.5"
52	598100	7013700	N 50°12'47.0"	E 001°34'26.4"



Figure 2 : Cribles utilisés pour les prélèvements de terrain (à gauche ; = outil de travail des pêcheurs à pied de coques professionnels, sur lequel un tamis d'1 cm de vide de maille est installé), prélèvement du sédiment (au milieu), refus de tamis (à droite)

III. AU LABORATOIRE

Au laboratoire, les individus ainsi prélevés sont dénombrés et mesurés selon l’axe antéro-postérieur qui correspond à la plus grande longueur mesurable (Figure 3). Les mesures sont réalisées avec un pied à coulisse électronique au 10^{ème} de millimètre près. Ces deux opérations permettent d’estimer la densité (nombre d’individus par unité de surface) par station pour les différentes classes de taille.

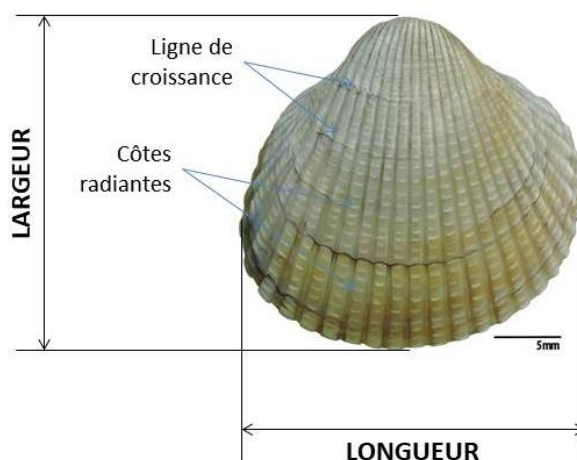


Figure 3 : Mesure de la longueur d’une coque selon l’axe antéro-postérieur

B. CONVERSION TAILLE/POIDS

Le poids de la coquille représentant l’essentiel du poids d’une coque, il est en effet possible de négliger la variabilité saisonnière de cet abaque.

Les densités sont ensuite converties en biomasses à partir de l'abaque réalisé en baie de Somme à partir des données de 2009, 2010 et 2011 :

$$PF = 2,78 \cdot 10^{-4} L^3$$

avec le poids frais (PF) en gramme et la longueur (L) en millimètre

C. CARTOGRAPHIE ET MODELISATION DU GISEMENT

A partir d'observations géoréférencées, ici les stations de prélèvements, on cherche à estimer les valeurs prises par le paramètre observé (densité ou biomasse de coques) en d'autres points de l'espace. Afin de réaliser ces estimations spatiales, la méthode d'interpolation linéaire a été choisie. Elle consiste à diviser le champ en triangles disjoints dont les sommets sont les stations échantillonnées, puis à interpoler le paramètre choisi à l'intérieur de chaque triangle. Ces outils statistiques permettent de produire des bilans, cartographiques et chiffrés, d'un gisement et d'en suivre l'évolution et la productivité.

D'abord, les biomasses et les densités de coques de taille supérieure ou égale à 10 mm ont été interpolées par triangulation linéaire (à l'aide des logiciels Surfer 10 et QGIS), par pas de 10 m en X et en Y afin d'avoir une grille dont chaque nœud représente 100 m² et ensuite l'opération a été renouvelée sur les coques de taille supérieure à 27 mm.

Seuls les nœuds compris dans la zone propice aux coques ont été conservés. Les représentations cartographiques indiquent des biomasses à différents seuils d'exploitabilité allant de 200 g/m² (situation exploitable uniquement par une quarantaine de pêcheurs les années précédentes) à 500 g/m² (biomasse pêchable par l'ensemble des pêcheurs à pied) et des densités selon des gradients.

IV. RESULTATS DES PRELEVEMENTS DANS LA ZONE PROPICE AUX COQUES

D.DENSITE ET REPARTITION DES COQUES MAI 2022

Après dénombrement et mensurations des **8 606 coques prélevées au Hourdel**, le premier traitement de données a été de rapporter les nombres d'individus observés à une unité de surface commune, le mètre carré. On obtient alors des densités par mètre carré (Tableau 2) qui seront ensuite converties en biomasses.

En juin 2023, au Hourdel, la surface de gisement potentiel de coques est de 85,55 ha. Les coques sont présentes sur 41 des 48 stations (Figure 4). Une faible densité de coques (< 100 ind./m²) est observée sur 20 points.

La densité maximale de coques observée atteint 1 583 coques par mètre carré (station 52) et correspond essentiellement (45,6 %) à des coques adultes non exploitables (taille comprise entre 21 et 26 mm).

La densité de coque exploitables (taille ≥ 27 mm) la plus importante se trouve également sur le point 52, avec 178 ind./m², mais le point 27 est proche avec 128 ind./m².

La densité moyenne de coques supérieures à 10 mm observée sur les 41 stations comportant des coques est de **250 coques par mètre carré**. Pour les coques dont la taille est inférieure ou égale à 20 mm, la densité moyenne est de 119 coques/m² ; pour les coques de taille comprise entre 21 et 26 mm, la densité moyenne est de 105 coques/m² et pour les coques de taille supérieure à 27 mm, la densité moyenne est de **27 individus/m²**.

La plus forte densité de coques se trouve au nord du gisement, sur la zone la plus proche du port (Figure 5).

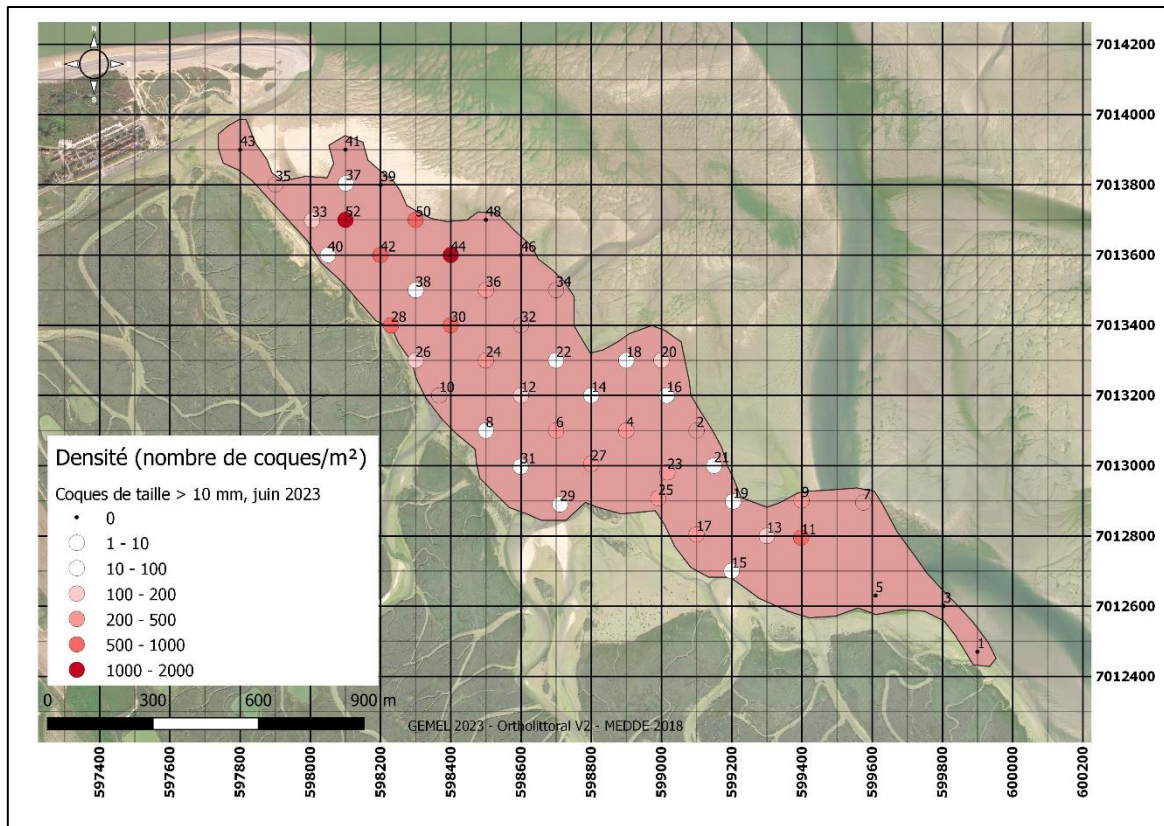


Figure 4: Répartition de la densité de coques (nombre d'individus/m²) de taille > 10 mm sur les stations de prélèvement en juin 2023

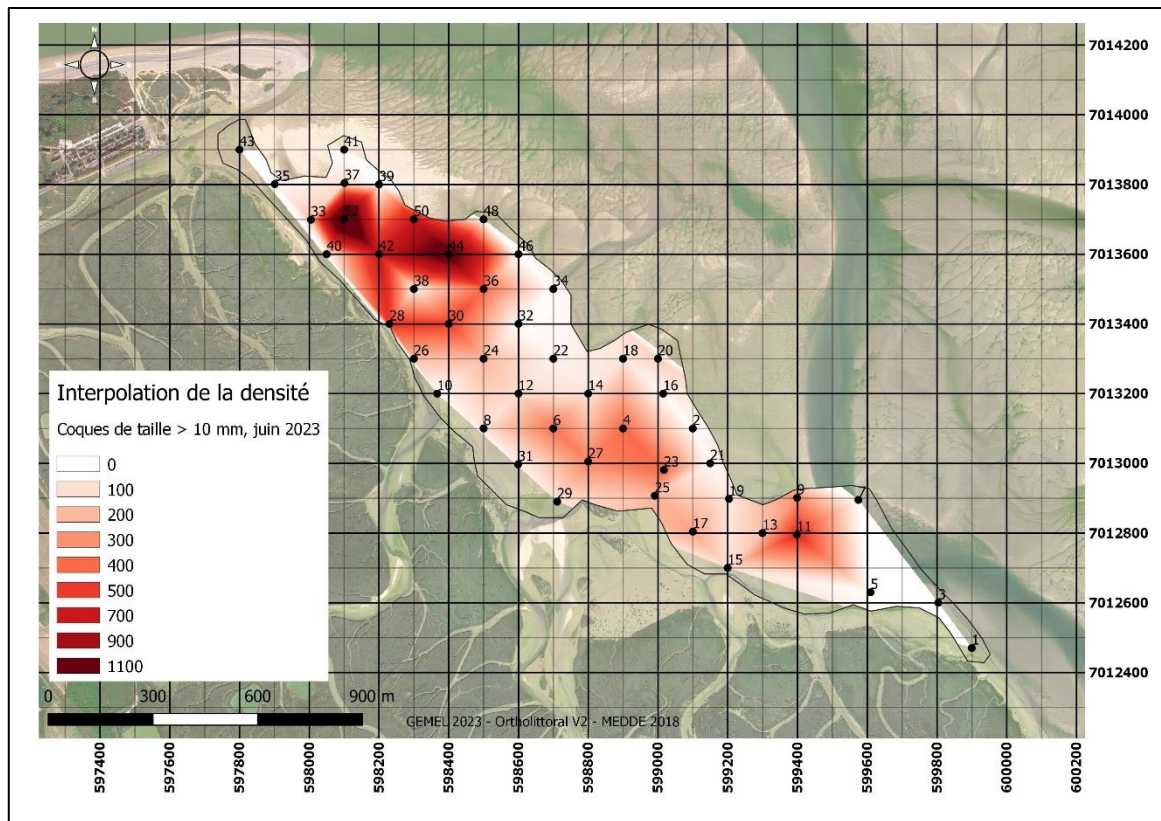


Figure 5 : Densité de coques interpolée (de taille supérieure à 10 mm) sur le gisement potentiel, juin 2023

En juin 2023, la taille des coques observées sur la zone varie de 10 mm à 37 mm. Pour rappel, les prélèvements ne retiennent pas les coques de taille inférieure à 10 mm.

Sur l'ensemble des stations, l'histogramme de la fréquence des classes de taille d'1 mm (Figure 6) est bi-modal. Le mode principal est centré sur 20,1 mm et le mode secondaire sur 27,9 mm.

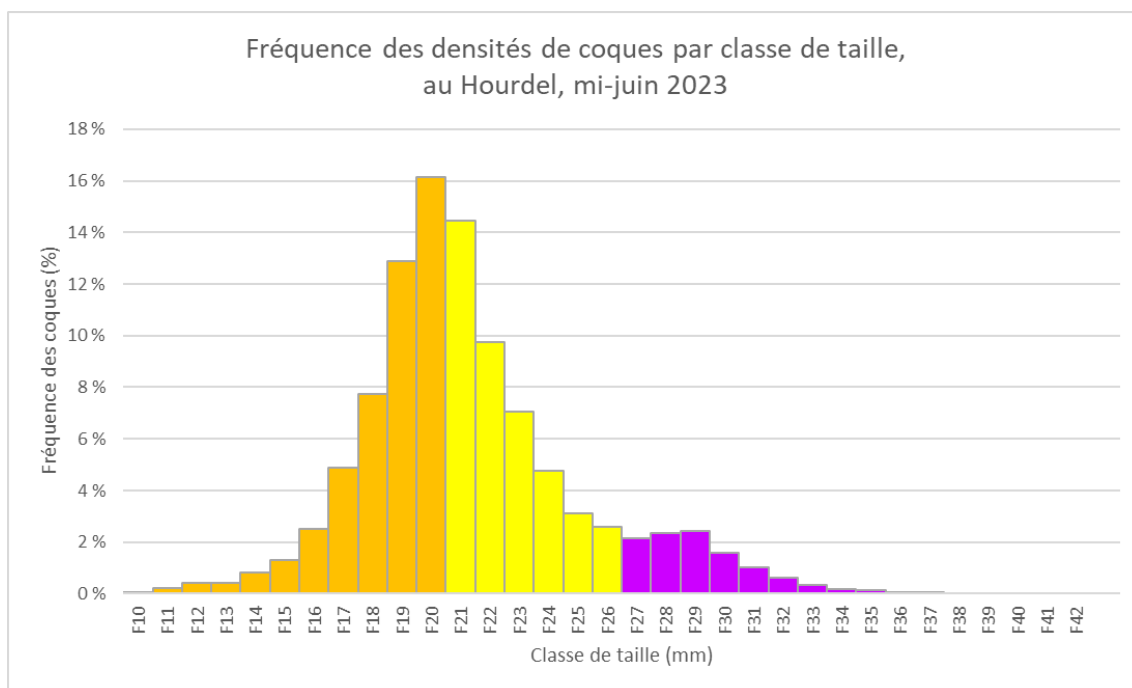


Figure 6 : Fréquence de la taille des coques sur la zone du Hourdel (8 606 coques prélevées). En orange les coques juvéniles, en jaune, les coques adultes qui ne sont pas de taille marchande et en violet celles qui sont de taille marchande (≥ 27 mm), 12 juin 2023.

Le graphique circulaire (Figure 7), globalise les fréquences des juvéniles (taille inférieure ou égale à 20 mm), des coques dont la taille est comprise entre 21 et 26 mm (c'est-à-dire en capacité de se reproduire et qui atteindront la taille pêchable cette année) et des coques de taille pêchable (supérieure ou égale à 27 mm).

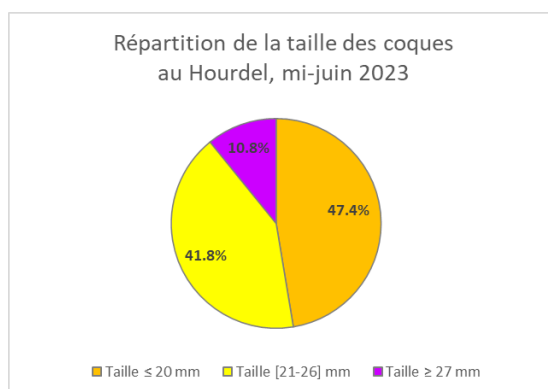


Figure 7 : Proportion de la densité de coques selon les 3 classes de taille, 12 juin 2023.

Sur le gisement :

- 10,8 % des coques sont de taille exploitable (≥ 27 mm)
- 41,8 % des coques sont de taille comprise entre [21-26] mm
- 47,4 % des coques sont de taille ≤ 20 mm

La répartition des coques selon 3 classes de taille (Figure 8), permet de scinder le gisement du Hourdel en différentes zones : le Nord (zone directement après le port), le Centre (sortie de la grande filandre) et le Sud (zone la plus proche des palplanches). Au Nord, il y a de fortes densités de coques (qui atteignent 1583 ind./m² sur le point 52) avec une proportion d’adultes de taille non exploitable dominante. Les densités de coques sont plus faibles sur le reste du gisement, avec au Centre, ainsi que sur la partie exhauscée du Sud (zone la plus proche de la végétation) une dominance de juvéniles. La partie la plus basse (proche du chenal de la Somme) est composée principalement de coques adultes.

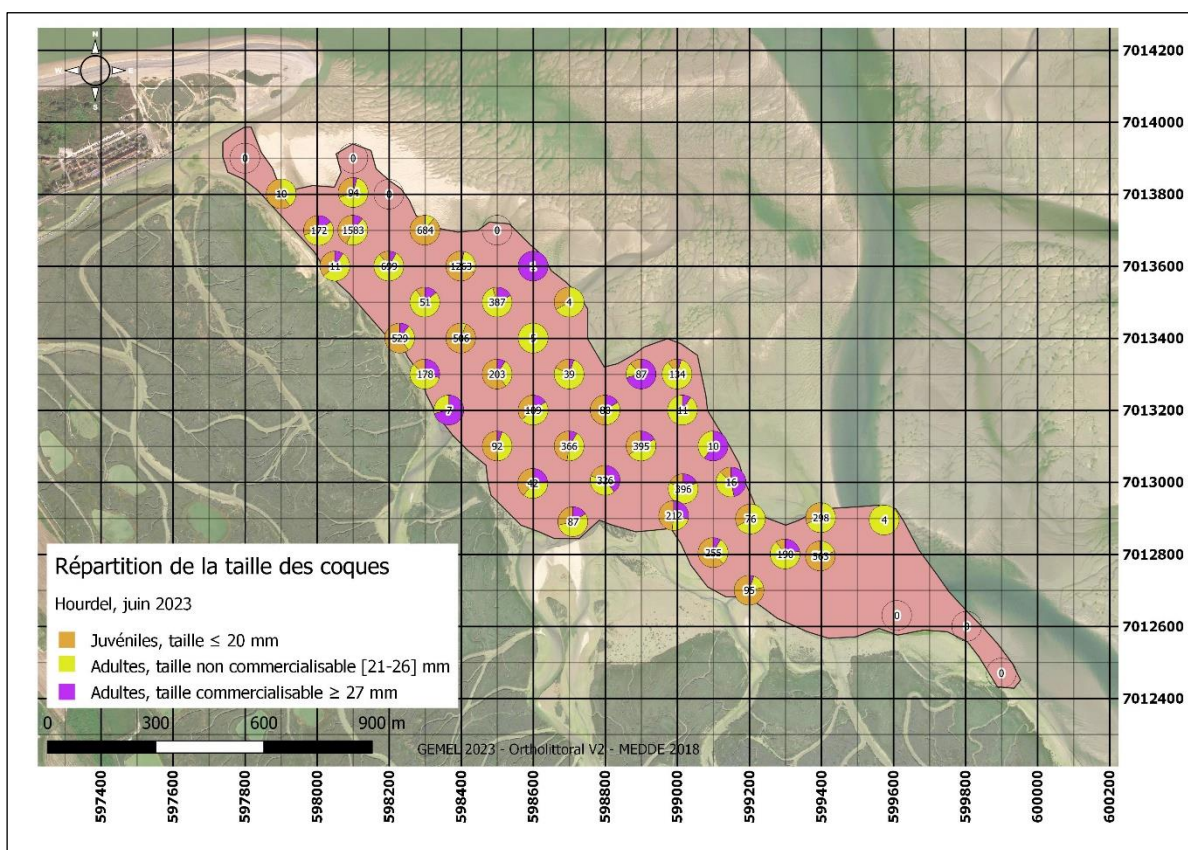


Figure 8 : Densités de coques juvéniles, et adultes selon les points de prélèvements et répartition des 3 classes de taille, au Hourdel, juin 2023

E. BIOMASSE DES COQUES AU MOMENT DES PRELEVEMENTS

L'évaluation de la biomasse produite par le gisement de coques est estimée grâce à la relation allométrique taille-poids. Les biomasses de coques par point et par classe de taille sont présentées sur la Figure 9 et dans le Tableau 3. A partir de cette conversion et de la grille d'interpolation, la biomasse de coques de la totalité du gisement est estimée (en gramme par mètre carré puis en tonnes). La biomasse est divisée en plusieurs classes, pour que les pêcheurs puissent avoir une idée de la pénibilité de la pêche et de l'accessibilité des zones à tous (lorsque la biomasse est supérieure à 500 g/m²).

- Les points bleus dont le seuil est supérieur à 500 g/m² de coques de taille marchande sont considérés comme étant la limite d'exploitabilité accessible à tout pêcheur à pied professionnel.
- Les points rouges, disposant de moins de 200 g/m² sont considérées comme inexploitable par des pêcheurs à pied professionnels : il faudrait ratisser plus de 160 m² pour remplir un sac de 32 kg, ce qui n'est guère faisable

Pour le Hourdel, la biomasse totale du gisement des coques de taille supérieure à 10 mm est de 506 tonnes (ce qui est 6 fois moins que la biomasse du gisement en mai 2022 qui était de 3095 tonnes) réparties sur 69,8 hectares. La biomasse produite par la fraction supérieure ou égale à 27 mm est de 126 tonnes (ce qui est encore environ 6 fois plus petit qu'en mai de l'année dernière ou 737 tonnes étaient présentes) sur une surface de 64,3 hectares.

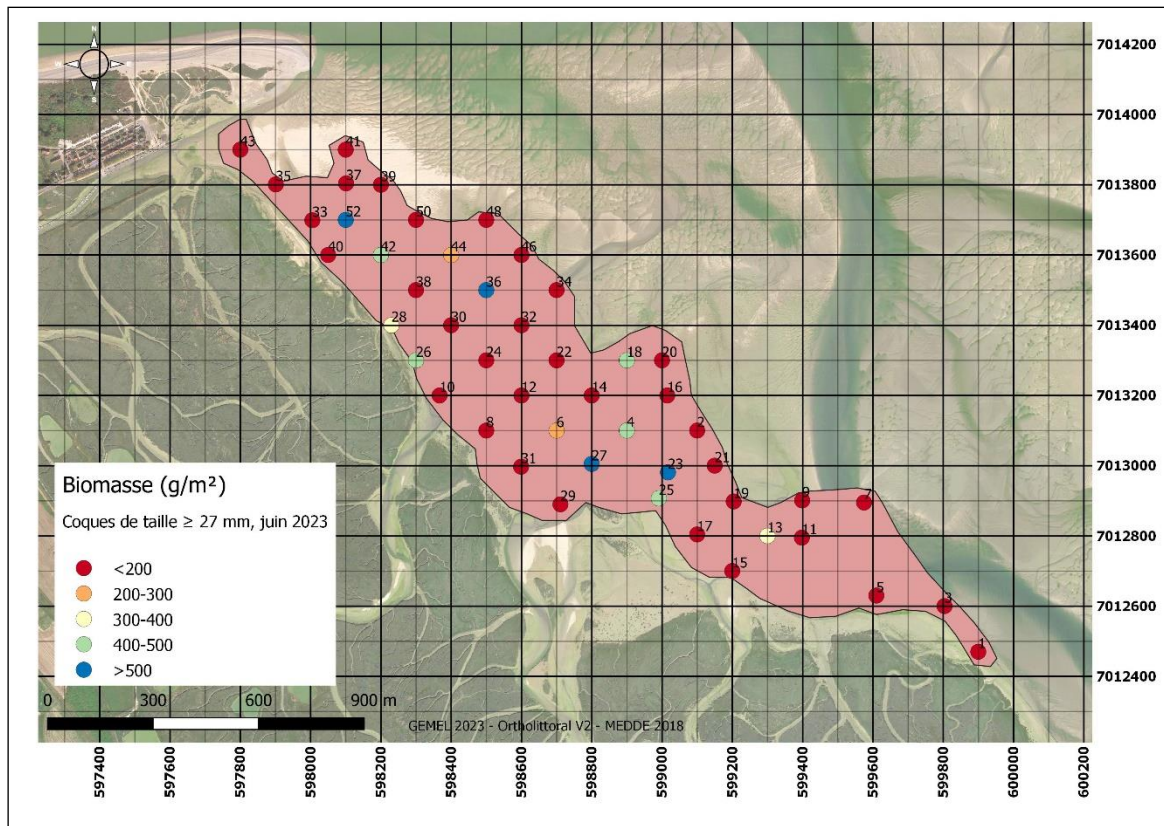


Figure 9 : Biomasse de coques (g/m²) dont la taille est exploitable (≥ 27 mm) selon les points de prélèvements, juin 2023

V. EXPLOITABILITE AU JOUR DES PRELEVEMENTS

Afin de savoir les zones ainsi que le tonnage accessible à tous, une cartographie sur laquelle une interpolation linéaire est appliquée a été réalisée (Figure 10).

Sur celle-ci, on garde les catégories de biomasse et les résultats de l'interpolation par catégorie sont résumés dans les Tableau 4 pour les coques exploitables.

La biomasse de coques exploitables accessible à tous les pêcheurs à pied professionnel (≥ 27 mm avec plus de 500g/m^2 , après interpolation) est de 30,4 tonnes réparties sur 4,67 ha. Cette répartition se trouve principalement au Nord et au Centre du gisement, autour des points 52 et 27.

Le jour des prélèvements, le 12 juin 2023, au Hourdel, le tonnage de coques à la taille de pêche autorisée (27 mm) est faible. La mortalité observée en décembre 2022 ayant entraîné une perte de 88,8 % du gisement par rapport à mai 2022 semble avoir continué. En effet, la cohorte la plus âgée de décembre représentait 347 tonnes et même si toutes les coques n'atteignaient pas encore 27 mm en décembre, sans mortalité, elles auraient atteint cette taille au 12 juin. Or, il ne reste que 126 tonnes de coques à la taille de pêche, soit environ trois fois moins qu'en décembre.

Cependant, la mortalité semble s'être arrêtée ou n'a pas touché les cohortes les plus jeunes, puisque 380 tonnes de coques qui ne sont pas encore à la taille marchande, sont observées sur le gisement.

Tableau 4 : Bilan des surfaces et des biomasses interpolées des coques de taille supérieure ou égale à 27 mm (à gauche) et de taille supérieure à 10 mm (à droite)

Hourdel, 12 juin 2023			Hourdel, 12 juin 2023		
Taille supérieure ou égale à 27 mm			Taille supérieure à 10 mm		
Classe (g/m ²)	surface (ha)	tonnage	Classe (g/m ²)	surface (ha)	tonnage
<200	39.66	32.31	<200	12.00	12.62
200-300	9.29	23.09	200-300	7.47	18.78
300-400	7.10	24.55	300-400	7.22	25.35
400-500	3.60	15.92	400-500	6.37	28.60
>500	4.67	30.44	>500	36.72	420.93
Total	64.32	126.31	Total	69.78	506.29

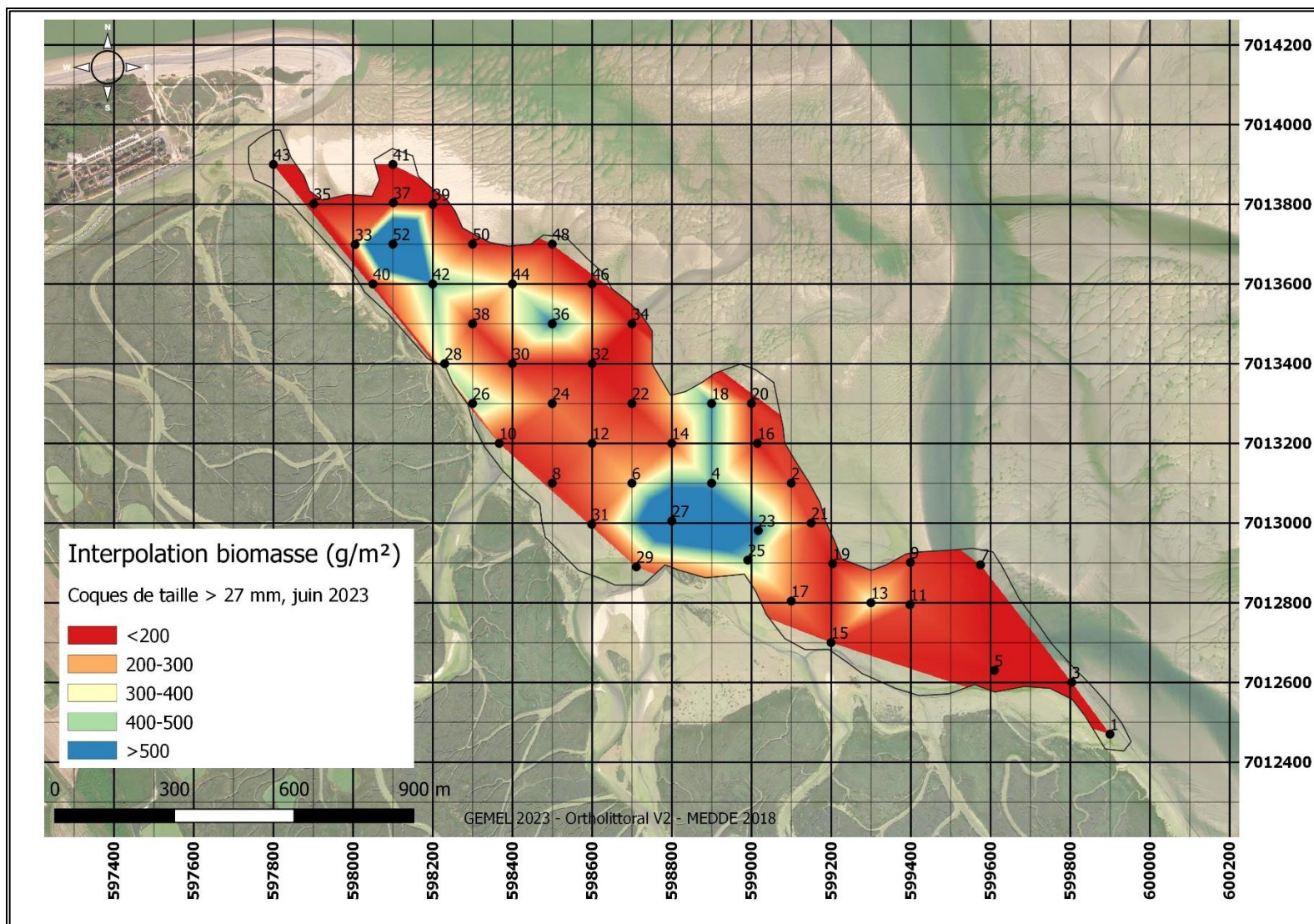


Figure 10 : Cartographie de la biomasse des coques sur le gisement du Crotoy de taille exploitable (≥ 27 mm) selon les différentes catégories, le 12 juin 2023

VI. CONCLUSIONS

Le gisement de coques du Hourdel, au jour des prélèvements, est caractérisé par 2 cohortes de coques. La première dont le mode est centré sur 20,1 mm et la seconde dont le mode est centré sur 27,9 mm. La zone favorable aux coques est de **85,6 ha**.

Durant la campagne de terrain, pour l'évaluation de la ressource en coques, il est observé :

- Une densité moyenne de 250 coques par mètre carrés (pour rappel, il ne s'agit que des individus dont la taille est supérieure à 10 mm).
- Les coques dont la taille est supérieure ou égale à 27 mm, ont une densité moyenne de 27 individus/m², soit 10,8 % des coques à la mi-juin.
- Les coques dont la taille est comprise entre 21 et 26 mm ont une densité moyenne de 105 individus/m², soit 41,8 % du gisement.
- Les coques juvéniles (de taille ≤ 20 mm) ont une densité moyenne de 119 individus/m² ce qui représente 47,4 % du gisement.
- Les effectifs forment deux cohortes centrées pour la principale sur 20,1 mm et pour la secondaire sur 27,9 mm.

La biomasse totale de coques supérieure à 10 mm en juin 2023 est de 506 tonnes réparties sur 69,8 ha. Parmi celles-ci, 126 tonnes sont exploitables (≥ 27 mm) sur l'ensemble de la zone. Cela représente 24,9 % du gisement et signifie qu'environ 1 coque sur 4 est à la taille de pêche.

Sur ces 126 tonnes, 30,4 tonnes réparties sur 4,7 ha ont une biomasse supérieure à 500 g/m², (biomasse à partir de laquelle l'ensemble des pêcheurs à pied est en capacité physique de réaliser son quota durant la marée), soit 24,1 % des coques de taille supérieure ou égale à 27 mm. Environ 32 tonnes seraient inaccessibles à tous les pêcheurs (biomasse inférieure à 200 g/m²) et 63,6 tonnes seraient accessibles à certains, avec plus ou moins de pénibilité.

L'ensemble de la zone de gisement du Hourdel n'est pas exploitable. Deux zones, l'une au Nord et l'autre au Centre du gisement sont accessibles à la pêche à pied (biomasse supérieure à 500 g/m² pour des coques à la taille pêchable). La zone du Nord est sablo vaseuse, mais celle du Centre, très vaseuse et donc difficile à travailler.

En considérant les 330 pêcheurs à pied et 94 tonnes de coques > 27 mm avec une biomasse supérieure à 200 g/m², la durée de pêche selon les quotas sera :

- Pour 64 kg/jour/pêcheur : 4 jours
- Pour 96 kg/jour/pêcheur : 3 jours

Si on ne considère que les biomasses supérieures à 500 g/m², soit 30 tonnes, avec le plus petit quota de 64 kg/jour/pêcheur, cela représente à peine une journée de pêche. Il y a 380 tonnes de coques ne sont pas encore à la taille, mais qui permettront le renouvellement de la ressource. La surface de gisement exploitable est petite, mais peut permettre à quelques pêcheurs professionnels ou de loisir, de venir sur la zone.

Le GEMEL émet donc un avis favorable à l'ouverture de la pêche à pied sur cette zone. Attention tout de même, vu le faible tonnage à la taille, la faible biomasse disponible et le terrain très vaseux (donc difficile à travailler) sur le centre du gisement, il ne sera pas facile d'assurer un quota même de 64 kg par marée.